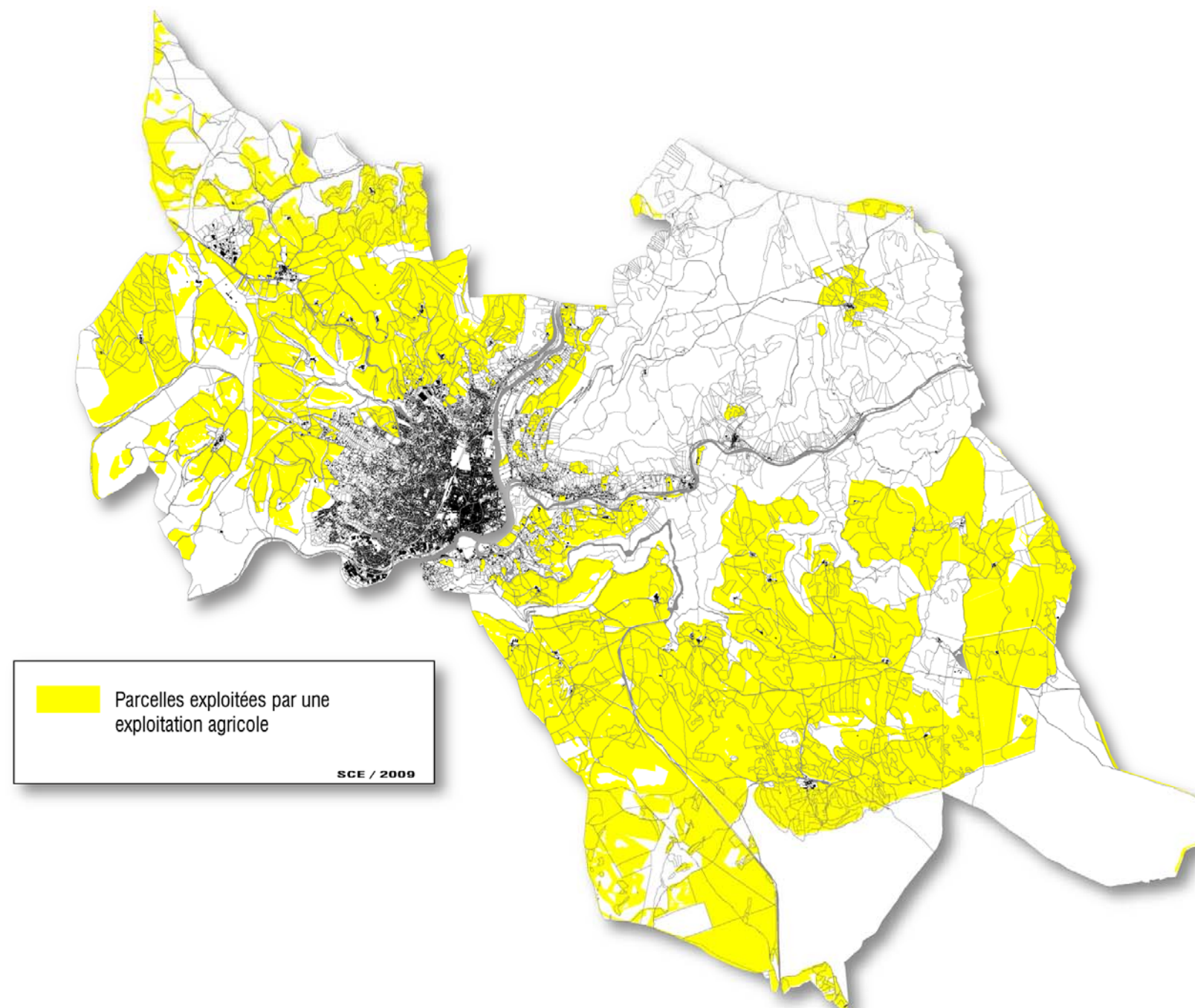


### III. LES COMPOSANTES AGRICOLES DU TERRITOIRE<sup>26</sup>



#### A. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS<sup>27</sup>

En 39 ans, suivant les données du RGA, 250 structures ont disparu, soit plus des  $\frac{3}{4}$  des exploitations de la commune. Ces chiffres sont réels mais démontrent la réalité des exploitations recensées qui recouvre une part importante d'exploitations dites « non professionnelles ».

Ainsi, le RGA dénombrait :

- en 1979 : 48 exploitations « professionnelles » sur 201
- en 1988 : 45 sur 82
- et en 2000 : 40 sur 56

Les exploitations dites « non-professionnelles » correspondaient à des fermes situées dans les environs de Millau, à base de maraîchage ou de productions laitières organisées en « circuit-court », en lien direct avec les consommateurs citoyens de proximité.

En 1970, sur les 285 exploitations recensées<sup>28</sup>, 220 ont une superficie de moins de 5ha. Ces agriculteurs sont pour la plupart des « pluriactifs ». Les exploitations « professionnelles » ont diminué en nombre, passant de 48 en 1979 à 35 en 2009, mais avec au moins 2 exploitations individuelles dont le chef d'exploitation a plus de 60 ans et sera sans reprise.

Sur les 35 exploitations présentes en 2009 et ayant leur siège sur la commune, on compte 22 exploitations sous forme sociétaire (GAEC, EARL, SCEA). Ces 22 structures regroupent 54 chefs d'exploitation.

Près de 63 % des structures présentes en 2009 sont sous forme sociétaire (moyenne départementale 20 %). Cette forte proportion

<sup>26</sup> Source : Etude préalable agricole – Chambre d'agriculture de l'Aveyron (12) – 2009. L'ensemble de cette étude et les cartographies sont annexées au présent PLU.

<sup>27</sup> Pour les besoins de l'étude, les chiffres du RGA 2000 ont été complétés par des données d'enquête sur le terrain pour 2009.

<sup>28</sup> L'ensemble des cartes réalisées par la CA12 sont annexées au présent diagnostic.

relative quelque peu la baisse du nombre d'exploitations depuis ces dernières années. On compte en effet 1,9 chef par exploitation (bien au-dessus de la moyenne départementale).

La proportion des « moins de 35 ans » est sensiblement identique en nombre depuis 1970 mais le nombre d'exploitations a considérablement baissé. Dans cette tranche d'âge, tous les jeunes agriculteurs sont installés au sein d'une exploitation sous forme sociétaire.

Avec près de 6 %, la tranche des « plus de 55 ans » a considérablement chuté en 10 ans. Elle est largement inférieure à la moyenne départementale (22 %). Leur proportion s'est donc fortement réduite : ils représentaient 60 % des chefs d'exploitation en 1970.

Ces tendances expliquent la bonne représentativité de la tranche intermédiaire des « 35-54 ans » qui regroupe 60 % des chefs d'exploitation.

### B. ÉVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU)

La surface agricole utilisée par les exploitations ayant leur siège sur la commune était de 6717 ha en 2000. Depuis 1979, celle-ci a augmenté de 423 ha en partie du fait de la comptabilisation de toutes les surfaces en landes ou parcours dans la SAU, après la réforme de la PAC de 1992.

En 2000, la surface agricole utilisée communale couvre 7140 ha, soit 42 % du territoire communal (16 823 ha).

En 2009, la totalisation de la SAU exploitée par les 35 exploitations ayant leur siège sur la commune représente 6 882 ha, même si les deux surfaces ne sont pas comparables dans la mesure où les surfaces déclarées en SAU prennent en compte des surfaces mises en valeur sur d'autres communes et inversement.

En 2009, le ratio surface totale communale sur surface exploitée SAU des exploitations est de l'ordre de 7000/17000 ha soit 41,2%.

Quatre exploitations ont leur SAU inférieure à la moyenne départementale (50 ha). Il y a une proportion sensiblement identique entre les catégories. Les exploitations les plus importantes sont dues au regroupement d'exploitations individuelles sous forme sociétaire (GAEC, EARL ...) et sont en système d'élevage ovin lait ou mixte.

	1970	1979	1988	2000	2009
Nombre d'exploitations	285	201	82	56	35

Source RGA 2000  
Pour 2009 (enquête Chambre d'agriculture sur le terrain)

Evolution du nombre d'exploitation sur la commune

	1970		1979		1988		2007	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
- de 35 ans	17	6	8	3	9	11	12	34
35 – 54 ans	65	23	65	32	40	48	21	60
55 – 60 ans	37	13	18	9	16	20	0	0
+ de 60 ans	166	58	110	56	17	21	2	6
<b>TOTAL</b>	<b>285</b>	<b>100</b>	<b>201</b>	<b>100</b>	<b>82</b>	<b>100</b>	<b>35</b>	<b>100</b>

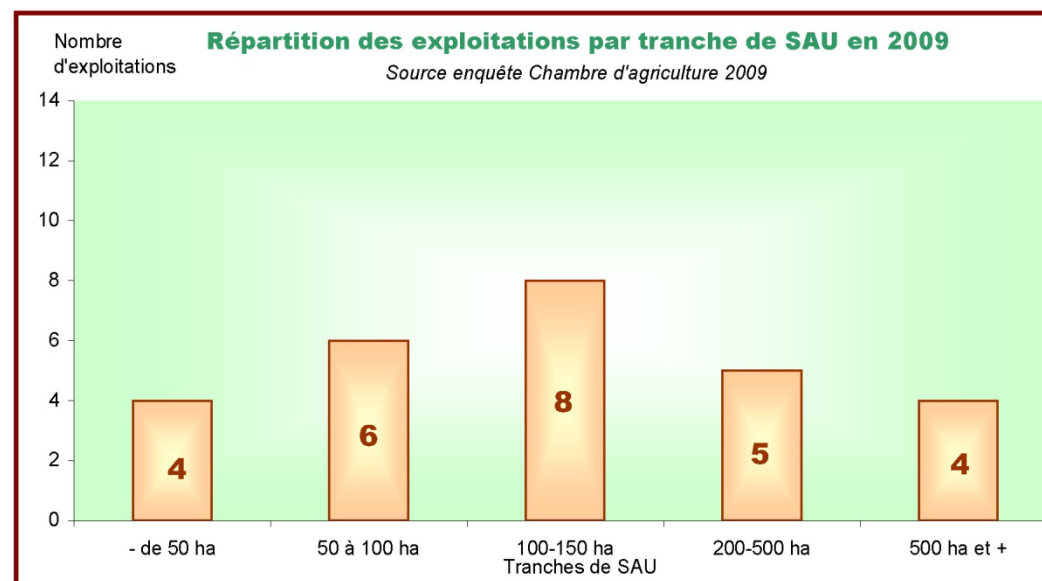
Âge du plus jeune chef d'exploitation dans le cadre d'une exploitation sous forme sociétaire

Evolution de l'âge des chefs d'exploitation sur la commune

	1979	1988	2000
Département	522 942	517 200	501 595
Commune	6717	6886	7140

Source : RGA 2000

Evolution de la SAU communale



**C. LES PRODUCTIONS AGRICOLES DES EXPLOITANTS AYANT LEUR SIEGE SUR LA COMMUNE**

		Ovins lait	Ovins-viande	Vaches allaitantes	Vaches laitières	Autres productions
Exploitations		22	4	1	2	6
Effectifs		10 518	901	13	33	-
Effectif moyen /troupeau	MILLAU	480	225	13	16	-
	Département	270	200	30	29	-

Source Enquête Chambre d'agriculture sur le terrain

1) *LA PRODUCTION OVINE : ESSENTIELLEMENT DES OVINS LAIT*

**Ovins lait**

Présents sur 22 exploitations :

- moins de 300 brebis .....5 exploitations
- de 300 à 500 brebis.....7 exploitations
- plus de 500 brebis .....10 exploitations

Effectif moyen par exploitation supérieur à la moyenne départementale.

- Sur les 22 exploitations en ovins lait, 8 sont en agriculture biologique.
- Plusieurs exploitations ne livrent pas du lait à Roquefort et font du Pérail et de la vente directe.

**Ovins viande**

Présents sur 4 exploitations :

- moins de 100 brebis .....1 exploitation
- moins de 300 brebis .....1 exploitation
- 300 à 500 brebis.....2 exploitations

L'effectif moyen est supérieur la moyenne départementale.

- Sur les 4 exploitations ayant en production principale des ovins viande, 1 est en agriculture biologique et en vente directe.

2) *LA PRODUCTION BOVINE*

Les bovins sont présents sur 3 exploitations en production principale :

- 1 exploitation en bovins lait, mais avec moins de 50 vaches ;
- 1 exploitation en bovins viande avec un effectif d'animaux de moins de 100 vaches.

3) *AUTRES PRODUCTIONS*

On note la présence de :

- 1 exploitation avec des chèvres ;
- 2 centres équestres ;
- 1 ferme pédagogique ;
- 1 exploitation avec exclusivement des céréales ;
- 1 exploitation avec des porcs plein-air ;
- 9 exploitations en agriculture biologique, parmi les exploitations de la commune.

4) *SYNTHESE DES INSTALLATIONS D'ELEVAGE*

Les ovins sont prédominants sur la commune de Millau puisqu'ils sont présents sur près de 75 % des structures avec une production ovins lait présente sur 63 % des structures. La production bovine est peu représentée (moins de 1 % des exploitations).

Aucun troupeau de vaches n'a plus de 50 vaches laitières ou 100 vaches allaitantes.

Aucun bâtiment n'est en Installation Classée et tous relèvent du Règlement Sanitaire Départemental (cf. carte des contraintes en annexe).

## D. VOCATION DES HAMEAUX

Sur la commune de Millau, 8 bourgs ou hameaux ont été identifiés (dont Millau). Est considéré comme hameau, un groupe de 3 habitations occupées ou vacantes formant un ensemble organisé.

Rappel de la définition des hameaux :

### 1) HAMEAUX AGRICOLES

Hameaux occupés par un ou plusieurs agriculteurs et totalement englobés dans des périmètres de protection (Installation Classée ou Règlement Sanitaire Départemental). Sur ces hameaux, des tiers sont parfois présents mais de façon minoritaire par rapport à l'activité agricole : 2 ménages maximum.

### 2) HAMEAUX MIXTES A DOMINANTE AGRICOLE

Hameaux occupés par un ou plusieurs agriculteurs, totalement ou partiellement englobés dans des périmètres de protection. Sur ces hameaux, des habitations de tiers sont présentes (plus de deux ménages). Malgré cette urbanisation, ces hameaux ont su conserver leur vocation agricole. Celle-ci se traduit au travers des périmètres de protection qui englobent la totalité ou la quasi-totalité du hameau.

### 3) HAMEAUX MIXTES A DOMINANTE NON AGRICOLE

Hameaux où les bâtiments d'élevage sont situés en périphérie ou ne sont plus aux distances réglementaires.

Les habitations de tiers sont prédominantes et certaines parties actuellement urbanisées se situent à l'extérieur des périmètres de protection (Installation Classée ou Règlement Sanitaire Départemental).

Les bâtiments d'élevage présents à proximité ou sur ces bourgs ou hameaux seront toutefois à préserver.

### 4) HAMEAUX OÙ L'ACTIVITE D'ELEVAGE EST INEXISTANTE

Hameaux où il n'existe plus de bâtiment d'élevage. Seuls peuvent être présents des bâtiments vacants fonctionnels.

## E. REPARTITION DES HAMEAUX

La commune ne compte que 2 types parmi les hameaux tels que définis :

### 1) HAMEAU AGRICOLE

Pas de hameau exclusivement agricole.

### 2) HAMEAUX MIXTES A DOMINANTE AGRICOLE

Pas de hameau de ce type.

### 3) HAMEAUX MIXTES A DOMINANTE NON AGRICOLE

- La Blaquièrre
- Saint-Germain
- La Cadenède
- Soulobres
- Millau

### 4) HAMEAUX OÙ L'ACTIVITE D'ELEVAGE EST INEXISTANTE

- Longuiers
- Le Monna
- Massebiau

## F. DESCRIPTION GLOBALE DES ZONES AGRICOLES

La Commune de Millau s'étend sur 16 823 ha avec une urbanisation qui s'est développée, pour la ville de Millau, sur la rive droite du Tarn, puis le long de l'ancienne voie domitienne allant du Larzac vers Rodez et qui traversait de manière presque rectiligne la ville, de la rue de la Saunerie actuelle, en passant par la rue Droite, la rue du Barry, puis en direction des Aumières.

Au cours des siècles, l'urbanisation s'est étendue autour de la route royale n°9 et cette route de Paris à la Méditerranée, avec la route de Rodez, vont constituer l'armature de l'urbanisation qui gagnera peu à peu des fonds de la vallée (hormis les parties inondables réservées au maraîchage), les coteaux au Nord, Nord-Est.

Aujourd'hui, l'urbanisation s'étend pratiquement sur cette partie de la commune, entre la rivière du Tarn et l'autoroute A 75, ce qui n'est pas sans problème pour le maintien de l'activité agricole sur cette zone. Sur ce secteur, il est important de réserver une vocation agricole.

Sur le Larzac, la vocation pastorale contribue au maintien des objectifs économiques et paysagers du plateau. Elle est continuellement affirmée dans la Charte du Parc Naturel Régional des Grands Causses. La vocation agricole devra être poursuivie.

### G. LES BATIMENTS AGRICOLES

Sur la commune de Millau, un ou plusieurs bâtiments agricoles ont été identifiés au siège de chaque exploitation :

- la totalité des bâtiments relève du Règlement Sanitaire Départemental,
- plusieurs bâtiments sont situés dans le périmètre urbanisé de la ville de Millau ou de Saint-Germain.

### H. CONCLUSION

L'étude agricole de la commune révèle :

- une baisse importante du nombre d'exploitations, atténuée mais non compensée par le nombre de fermes sociétaires,
- un fort rajeunissement des chefs d'exploitation : 34% des structures ont un chef d'exploitation de « moins de 35 ans »,
- une bonne représentativité des structures sociétaires (63 % des exploitations),
- une SAU moyenne des exploitations supérieure à la SAU moyenne de la région,
- des systèmes d'exploitation axés principalement sur les productions ovins lait et ovins viande,
- présence de 9 fermes en « Agriculture Biologique »,

Malgré la baisse du nombre d'exploitations, les 35 structures présentes en 2009 maintiennent le potentiel agricole. De plus, ces exploitations ont une taille économique permettant d'envisager une stabilité pour les années à venir.

Avec 35 structures qui regroupent 69 chefs d'exploitation, la commune de Millau a une vocation agricole marquée, à côté de sa vocation de « ville centre ».

Cette composante agricole devra être prise en compte lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

